

# Grand Théâtre de Nantes.

## PROJET DE SOCIÉTÉ

ENTRE LES SUJETS DE L'OPÉRA ET DE LA COMÉDIE,

POUR CONTINUER

l'Année Théâtrale de 1829 à 1830.

Dans la situation précaire où la fermeture forcée du Grand Théâtre a mis ce genre d'entreprise, il paraissait impossible de le relever, et Nantes était menacé de n'avoir pas de spectacle jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne : les artistes auxquels on proposait des engagements pour les autres villes, étaient sur le point de les accepter ; ceux à qui on ne faisait aucune proposition se disposaient à se rendre à Paris, quand un grand nombre d'amateurs vinrent leur dire que s'ils se formaient en société, ils trouveraient dans le public un appui salutaire.

Dès cet instant, chacun a suspendu ses préparatifs de départ, hors deux sujets qui ne pouvaient plus revenir sur la détermination qu'ils avaient prise ; une assemblée générale a été la conséquence de cette détermination ; et, d'un commun accord, tous les artistes, tant de l'Opéra que de la Comédie, ont résolu de se former en société pour finir la campagne.

On a de suite soumis cette résolution à M. le Maire qui, dans une lettre très-flatteuse adressée à M. Malvielle, s'est hâté d'y donner son approbation, et a désigné cet artiste pour directeur-associé.

La mairie a promis de mettre à la disposition de la société, les 20,000 fr. qui restent disponibles sur les 30,000 francs accordés à la direction déclinée.

Après avoir attentivement calculé les frais et les charges, et en renonçant tout-à-fait à l'espoir de recouvrer les appointements du commencement de la campagne, les artistes-sociétaires se sont convaincus qu'il leur était impossible de réaliser leur projet, s'ils n'avaient pas avec les 20,000 fr. de subvention, un assez grand nombre d'abonnés.

Leurs charges se composent : 1° des appointements des artistes de l'orchestre ; 2° de ceux des choristes et figurants ; 3° des gages des garçons de théâtre, bucalistes, contrôleurs, femmes de postes, ouvreuses, etc., etc., que la société prend l'engagement de payer.

En conséquence, pleins de confiance dans l'intérêt qu'on a bien voulu leur manifester, et jaloux de conserver à la

ville de Nantes un spectacle qu'ils espèrent rendre digne du rang qu'elle occupe dans le royaume, les artistes-sociétaires s'adressent aux amis de l'art dramatique.

Des listes d'abonnement sont ouvertes dans les différents cercles, et au bureau d'abonnement du Grand Théâtre, aux prix indiqués plus bas.

Les artistes-sociétaires regrettent d'être contraints de fixer un terme trop rapproché, pour que le nombre des abonnés s'élève au taux qui leur est rigoureusement nécessaire pour assurer l'exploitation de l'entreprise pendant les dix derniers mois de l'année ; mais, s'ils attendaient plus de deux jours pour avoir la conviction du succès qu'ils ambitionnent, ils courraient le risque de ne pouvoir plus se placer ailleurs, et conséquemment de rester inactifs pendant ce long laps de temps.

Il est donc important et pour les artistes, et pour le public qui verrait alors se rouvrir de suite le grand théâtre, que les souscriptions d'abonnement soient faites dans deux jours.

Si les vœux des artistes-sociétaires se trouvaient réalisés par la bienveillance des nantais, on conserverait les deux genres, comédie et opéra, dans lesquels on trouverait le vaudeville et les valets.

La troupe resterait donc ce qu'elle était au moment de la fermeture, sauf les changements suivants :

Mr et Mme Astruc ayant pour le mois de septembre un engagement arrêté, resteraient jusqu'à cette époque, et seraient aussitôt remplacés.

Mr et Mme Nicolo-Isouard, étant tout-à-fait décidés à partir, on remplacerait immédiatement Mme Isouard par Mlle Lemoule, cantatrice avantageusement connue, qui se trouve maintenant à Nantes.

On s'occuperait alors d'avoir promptement un Philippe pour l'opéra, et un père-noble pour la comédie.

Les artistes-sociétaires promettent de réunir tous leurs efforts pour varier les plaisirs du public ; ils ne se laisseraient

point arrêter par les frais auxquels pourraient les entraîner plusieurs nouveautés importantes : le *Siège de Corinthe*, la *Maquette de Portici* et les *Deux Nuits*, opéras ; le *Complot de Famille*, *Faliero* et la *Veille des Elections*, comédies, seraient successivement mis à l'étude.

Si le Grand Théâtre restait fermé, les sujets à emplois pourraient tôt ou tard espérer de se voir appelés dans quelques troupes ; mais les choristes, les figurants et les employés subalternes seraient pour la plupart sans ressources !... leur sort devait donc exciter la sollicitude des artistes-sociétaires ; il excitera sans doute aussi celle du public.

Messieurs les souscripteurs sont priés de mettre auprès de leur nom leur demeure exacte, afin qu'on puisse les prévenir du jour où ils pourront venir retirer leurs cartes.

Les artistes-sociétaires ayant éprouvé avec la dernière direction une perte assez considérable, et n'ayant aucunement profité du produit des fonds que ses abonnés lui ont versés, se voient forcés de ne leur faire aucun avantage sur le prix actuel des abonnements.

Nantes, le 2 juin 1828.

Pour les artistes-sociétaires :

MAINVIELLE.

## Conditions de l'Abonnement.

### ABONNEMENT A L'ANNÉE.

L'abonnement sera, pour les Hommes qui n'ont pas de loges, de 150 fr., payables en quatre termes ;

SAVOIR :

En prenant sa carte...	40 fr.
Au 1er août.....	40
Au 1er novembre.....	40
Au 1er février.....	30

L'abonnement pour les Dames, hors des loges, sera de 80 fr., payables en quatre termes ;

SAVOIR :

En prenant sa carte...	20 fr.
Au 1er août.....	20
Au 1er novembre.....	20
Au 1er février.....	20

### LOCATION ET ABONNEMENT POUR LES LOGES,

Tant pour les Hommes que pour les Dames. Baignoires et Loges à 4 places... 750 fr.

SAVOIR :

En prenant sa carte.	200 fr.
1er 1er août.....	200
Au 1er novembre....	200
Au 1er février.....	150

Baignoires et loges à cinq places, 920 fr.

SAVOIR :

En prenant sa carte..	250 fr.
Au 1er août.....	250
Au 1er novembre...	250
Au 1er février.....	170

Baignoires et nouveaux balcons, loges à six places, 1110 fr.

SAVOIR :

En prenant sa carte.	300 fr.
Au 1er août.....	300
Au 1er novembre....	300
Au 1er février.....	210

Le Bureau des Abonnements particuliers et des Abonnements et location des loges, est ouvert tous les jours, rue Corneille, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi. On entre par la porte à côté du corps-de-garde, vis-à-vis le café Molière.

### ABONNEMENT D'HIVER,

A DATER DU PREMIER OCTOBRE.

L'Abonnement pour les Hommes sera de 120 fr. hors des Loges.

SAVOIR :

En s'abonnant...	70 fr.
Au 1er janvier..	50

L'Abonnement pour les Dames sera de 60 fr. hors des Loges.

SAVOIR :

En s'abonnant...	35 fr.
Au 1er janvier..	25

### ABONNEMENT AU MOIS.

Il est composé de 20 Représentations, au moins, et sera, pour

Les Hommes, de...	2½ fr.
Les Dames, de...	12

### ABONNEMENT MILITAIRE.

Messieurs les Militaires recevant un traitement de réforme, jouiront, comme par le passé, d'une réduction sur le prix de l'Abonnement ; ils le paieront 100 fr. comme suit ;

SAVOIR :

En prenant sa carte...	25 fr.
Au 1er août.....	25
Au 1er novembre.....	25
Au 1er février.....	25

Nota. Des Loges seront réservées pour les personnes qui désirent en avoir, lorsqu'elles viennent au Spectacle.